

Une vie dévouée à la justice

Thierry MARCHANDISE

NATHALIE GALLANT, **UNE AVOCATE** *SUR LES ONDES*

Nathalie Gallant est avocate pénaliste au barreau de Bruxelles. Redoutable aux yeux de ses pairs, elle est parfois redoutée par ses adversaires à la barre. Elle est aussi médiatisée, car elle est considérée comme une experte en matière de justice pénale. Ainsi est-elle régulièrement présente sur LN24 et à la RTBF.

« **L**orsque je suis sur les ondes de la Première ou face à des interlocuteurs sur LN24, explique Nathalie Gallant, je ne veux pas faire de la figuration, mais porter haut les valeurs du monde de la justice, les défendre et les expliquer en faisant preuve de pédagogie. J'avoue également qu'il est enrichissant de débattre et d'échanger avec des profils différents de ceux que je côtoie au quotidien. C'est aussi l'intérêt de l'exercice que je prépare avec beaucoup de sérieux. »

Cette avocate pénaliste se prête en effet volontiers au jeu médiatique, rangeant momentanément sa toge pour commenter l'actualité judiciaire. Ainsi la retrouve-t-on régulièrement à la télévision, sur la chaîne d'info en continu, ou à la radio, à la RTBF dans *Matin Première*. Cette émission a, selon elle, le mérite de présenter la justice de manière accessible et de montrer que la magistrature et le barreau peuvent avoir des objectifs et des aspirations communs. Elle constate d'ailleurs avec satisfaction que les journalistes n'essayent pas de la prendre en traître. L'intérêt de ses interventions médiatiques est de défendre un secteur bien souvent malmené et en manque de moyens depuis trop longtemps.

TIMIDE, MAIS DÉBROUILLARDE

Arrière-arrière-petite-fille d'un ministre de la Justice et fille de diplomate, ce qui l'a amené à beaucoup voyager dans son enfance, Nathalie Gallant imagine à l'adolescence être avocate, psychiatre ou antiquaire, par passion pour les antiquités. Elle choisit la première voie, revêtant la toge à 23 ans. Mais, ainsi qu'elle le reconnaît en souriant, sa profession la conduit aussi à faire un peu de psychiatrie. Son premier travail comme avocate stagiaire, la jeune femme le décroche dans un cabinet spécialisé en droit financier. Un peu timide, elle n'en reste pas moins débrouillarde. En sept mois, elle se constitue sa clientèle, ce qui lui permet d'ouvrir son propre cabinet.

Elle se souvient de la panique qui l'a prise lors de sa première entrée en salle d'audience et de sa difficulté à trouver les mots, attendant que la salle se vide pour parler publiquement. « J'ai eu tout au long de ma carrière d'importantes rencontres. J'étais entourée de véritables ténors. Quant à la clientèle, les choses ont bien changé. Les voyous, à l'époque, avaient une certaine éthique, une forme de respect qu'on ne retrouve plus toujours aujourd'hui. Je ne vais pas vous servir un "c'était mieux avant", mais cette époque est révolue. »

L'AFFAIRE GENEVIÈVE LHERMITTE

Interrogée sur les affaires marquantes qu'elle a eu à traiter, Nathalie Gallant répond que chaque dossier est particulier. Après un instant de réflexion, elle se souvient du procès de Geneviève Lhermitte, cette mère de famille qui, en 2007, a égorgé ses cinq enfants à Nivelles. « Avec le recul, je me rends compte qu'en tant que représentant des parties civiles, j'ai eu des paroles très dures vis-à-vis d'elle. Pour le reste, l'histoire en tant que telle, mais également le cirque médiatique autour de ce dossier, étaient marquants. » Grand banditisme, terrorisme, narcotrafiants, parricides, affaires financières... l'avocate pénaliste a tout vu, ou presque. Et cela fait près de trente ans que cela dure. « Si la plupart des gens ne retiennent que les affaires les plus sordides, j'ai aussi représenté des victimes dans d'autres dossiers », rappelle-t-elle, dotée d'une énergie que ses confrères lui reconnaissent.

Divorcée du père de son fils, elle a renoncé à une vie de famille qui lui semble difficilement compatible avec une activité professionnelle à ce point intense. Au moment de la rencontre, elle sort d'ailleurs d'une cour d'assises et s'apprête à se rendre dans une autre. Son emploi du temps ne laisse que peu de place à autre chose que les salles d'audience et les visites en prison. Elle y va régulièrement le dimanche, car, ce jour-là, il y a moins d'activités dans l'établissement pénitentiaire et elle peut enchaîner les entretiens avec ses clients.

À propos de ces lieux d'incarcération, Nathalie Gallant confirme que la situation est catastrophique. Ainsi à la prison de Haren, où elle se rend souvent, l'absence d'effectifs a pour conséquence qu'il y a des manquements dans tous les domaines. « Elle est devenue une vraie machine à récidive, s'alarme-t-elle. Comme il n'y a pas assez d'agents, les détenus sont livrés à eux-mêmes. Ils passent beaucoup de temps au préau qui, faute de contrôles, est devenu un lieu où se préparent les prochains coups... Et même des détenus poursuivent, de la prison, leur trafic de stupéfiants. Car les téléphones circulent comme des petits pains... »

« Pratiquer la langue de bois ne suscite pas le respect. Moi, je veux être respectée. Que ce soit au tribunal ou dans les médias. »

« Le peu de temps que je consacre à autre chose que le travail, je le passe ailleurs pour un peu de vacances, pour des voyages qui me permettent de découvrir d'autres personnes et d'autres cultures. J'aime lire, j'écris beaucoup et je fais de la photo. Cela paraît quelque peu cliché, mais ce sont des choses simples. Je suis comme tout le monde ou presque... »

UNE FEMME DANS LA JUSTICE

Les avocats pénalistes sont toujours dans l'urgence et les imprévus sont nombreux. À cela s'ajoute le manque de moyens de la magistrature qui se répercute sur ce métier. « Le peu de temps que je consacre à autre chose que le travail, je le passe ailleurs pour un peu de vacances, pour des voyages qui me permettent de découvrir d'autres personnes et d'autres cultures. J'aime lire, j'écris beaucoup et je fais de la photo. Cela paraît quelque peu cliché, mais ce sont des choses simples. Je suis comme tout le monde ou presque... »

Comment s'est-elle fait une place dans le monde judiciaire majoritairement masculin ? « C'est une question de personnalité, pas de genre, estime-t-elle, avec le franc-parler qui la caractérise. Je ne me considère pas comme une féministe. Chacun se fait une place et un nom en se battant pour y arriver, en travaillant dur. Il y a des combats qui me dépassent, d'autres que je peux comprendre, mais sans arborer une étiquette féministe. C'est mon avis et peut-être qu'il ne plaît pas, mais je le pense donc je le dis. »

« Avec le temps, je prends chaque épisode de ma vie comme une leçon. Peut-être par sagesse, parce que le temps passe et qu'on prend de l'âge. Mais je n'ai aucun regret. D'autant que lorsque quelque chose ne va pas, je ne me gêne pas pour le dire. Pratiquer la langue de bois, ça ne suscite pas le respect et moi, je veux être respectée. Que ce soit au tribunal ou dans les médias. » Une preuve de son refus de toute langue de bois ? Si, sur le plan politique, elle reconnaît voter MR, elle considère que « les propos de Georges-Louis Bouchez sont poujadistes et électoralistes quand celui-ci estime que les détenus doivent participer à leurs frais de détention ». ■